

	DÉCLARATION DES PERFORMANCES Conformément au Règlement produits de construction n°305/2011
	DoP N°09/0246

1. Code d'identification unique du produit type :

BCR V PLUS / BCR V PLUS-W / BCR V PLUS-T

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

BCR + content in ml + V PLUS. Ex. BCR 400 V PLUS

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Utilisation prévue	Cheville chimique pour scellements de barres d'armatures rapportées à haute adhérence.											
Mesures	Ø8	Ø10	Ø12	Ø14	Ø16	Ø20	Ø22	Ø24	Ø25	Ø28	Ø30	Ø32
lv [mm]	min	selon a EN 1992-1-1 et EAD330087-00-0601										
	max	250*- 400	250*- 500	250*- 600	700	800	1000	1000	1000	1000	1000	1000
	Les profondeurs intermédiaires sont incluses. *Longueurs valables pour le forage à diamètre réduit											
Type et résistance du support	Béton de poids normal, classe de résistance de C12/15 minimum à C50/60 maximum conformément à la norme EN 206-1.											
Condition du matériau de base	Béton fissuré et non fissuré.											
Matériau métallique de l'ancrage et condition d'exposition environnementale correspondante	Barres d'armature droites aux caractéristiques de la catégorie B ou C conformément à l'annexe C de la norme EN 1992-1-1 tableaux C1 et C2N. Classes d'exposition X0 à XA selon EN 206-1.											
Type de charge	Charge statique et quasi-statique. Charge sismique. Résistant au feu											
Température de service	de -40 °C à +80 °C (température max. à court terme +80 °C et température max. continue à long terme +50 °C).											
Catégorie d'utilisation	Installation dans du béton sec et humide, mais pas dans des trous inondés. Béton non carbonaté avec une teneur admissible en chlorure de 0,40% (Cl 0,40) par rapport à la teneur en ciment selon EN 206-1. Installation au plafond autorisée. Forage à la perceuse.et pointe d'aspiration.											

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

Bossong S.p.A. - via Enrico Fermi 49/51 - 24050 Grassobbio (Bg) - Italy - www.bossong.com

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :

Non applicable

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

Système 1

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Non applicable

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

ITB a délivré l'ATE-09/0246 sur la base de l'EAD 331522-00-0601.

ITB (n°1488) a effectué :

la détermination du produit type selon des essais de type (y compris l'échantillonnage), des calculs de type, des valeurs déterminées par des tableaux ou une documentation descriptive du produit ; l'inspection initiale de l'établissement de production et du contrôle de la production en usine ; la surveillance, l'évaluation et la vérification continue du contrôle de la production en usine, avec système d'attestation 1 et a délivré le certificat de conformité n°1488-CPR-0123/W.

9. Performances déclarées :

SPÉCIFICATION TECHNIQUE HARMONISÉE : EAD330087-00-0601												
CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES	PERFORMANCES CONFORMÉMENT À L'ATE -09/0246											
Paramètres d'installation	Ø8	Ø10	Ø12	Ø14	Ø16	Ø20	Ø22	Ø24	Ø25	Ø28	Ø30	Ø32
Ø [mm]	8	10	12	14	16	20	22	24	25	28	30	32
d ₀ [mm]	10** -12	12** -14	14** -16	18	20	25	26	30	30	35	35	40
a [mm]	40 mm ≥ 4·Ø											
C _{min} [mm]	30 + 0,06 l _v ≥ 2·Ø per Ø < 25 mm 40 + 0,06 l _v ≥ 2·Ø per Ø ≥ 25 mm (l'enrobage minimum indiqué par la norme EN 1992-1-1 doit cependant être respecté)											
Profondeur d'ancrage	Ø8	Ø10	Ø12	Ø14	Ø16	Ø20	Ø22	Ø24	Ø25	Ø28	Ø30	Ø32
l _{b,min} [mm] en traction	max {0,3 · l _{b,rqd} ; 10 Ø; 100 mm}											
l _{b,min} [mm] en compression	max {0,6 · l _{b,rqd} ; 10 Ø; 100 mm}											
l _{0,min} [mm]	max {0,3 α ₆ l _{b,rqd} ; 15 Ø; 200 mm}											
l _{b,rqd} [mm]	selon EN 1992-1-1 point 8.4.3											
Facteur d'amplification pour les cours C12/15 à C50/60	Ø8	Ø10	Ø12	Ø14	Ø16	Ø20	Ø22	Ø24	Ø25	Ø28	Ø30	Ø32
α _{lb}	1,0											
Facteur d'efficacité de l'adhésion k _b	C12/15	C16/20	20/25	C25/30	C30/37	C35/45	C40/50	C45/55	C50/60			
Ø8 à Ø14	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Ø16 à Ø20	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,93	0,93
Ø22	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,92	0,92	0,93
Ø24 à Ø25	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,92	0,92	0,86
Ø28	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,91	0,91	0,84	0,79
Ø30 à Ø32	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,89	0,80	0,73	0,73	0,67	0,67	0,63

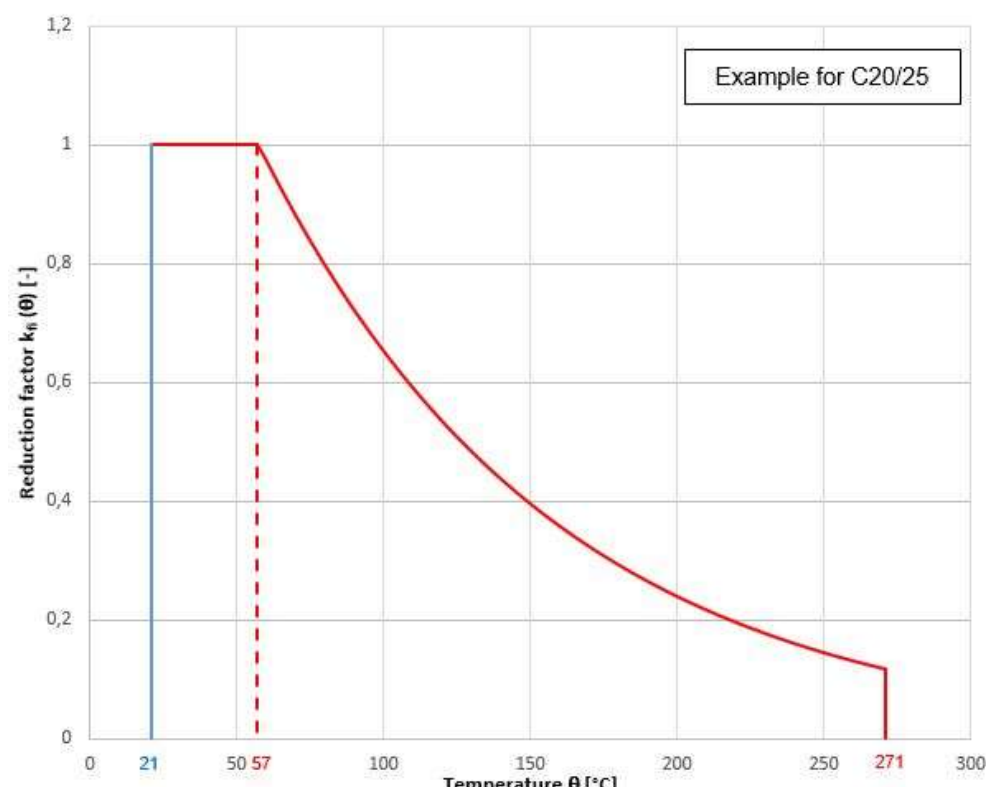
** Valeurs valables pour un forage à diamètre réduit

SPÉCIFICATION TECHNIQUE HARMONISÉE : EAD330087-00-0601									
CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES LI	PERFORMANCES CONFORMÉMENT À L'ATE -09/0246								
* Valeurs de la contrainte ultime d'adhérence $f_{bd,PIR}$ selon EN 1992-1-1 [N/mm ²]	C12/15	C16/20	20/25	C25/30	C30/37	C35/45	C40/50	C45/55	C50/60
Ø8 a Ø14	1,60	2,00	2,30	2,70	3,00	3,40	3,70	4,00	4,30
Ø16 a Ø20	1,60	2,00	2,30	2,70	3,00	3,40	3,70	4,00	4,00
Ø22	1,60	2,00	2,30	2,70	3,00	3,40	3,70	3,70	4,00
Ø24 a Ø25	1,60	2,00	2,30	2,70	3,00	3,40	3,70	3,70	3,70
Ø28	1,60	2,00	2,30	2,70	3,00	3,40	3,40	3,40	3,40
Ø30 a Ø32	1,60	2,00	2,30	2,70	2,70	2,70	2,70	2,70	2,70

* Valeurs valables uniquement pour les bonnes conditions d'adhérence comme décrit dans l'EN 1992-1-1. Pour les autres conditions d'adhérence, multiplier les valeurs par 0,7

SPÉCIFICATION TECHNIQUE HARMONISÉE : EAD331522-00-0601 - Charge sismique									
CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES LI	PERFORMANCES CONFORMÉMENT À L'ATE -09/0246								
* Valeurs de la contrainte ultime d'adhérence $f_{bd,seis}$ selon EN 1992-1-1 [N/mm ²]	C12/15	C16/20	20/25	C25/30	C30/37	C35/45	C40/50	C45/55	C50/60
Ø12 a Ø25	-	2,00	2,30	2,30	2,30	2,30	2,30	2,30	2,30
Ø25 a Ø32	-	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00

SPÉCIFICATION TECHNIQUE HARMONISÉE : EAD 330087-00-0601	
CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES	PERFORMANCES
Réaction au feu	Dans l'application finale, les épaisseurs de la couche de produit sont d'environ 1÷2 mm et la plupart de ces produits sont répertoriés en classe A1 conformément à la décision de la CE 96/603/CE. Par conséquent, on suppose que le matériau liant (résine synthétique ou mélange de résine synthétique et de ciment) en relation avec l'ancrage en métal, lors de l'utilisation finale de l'application, ne contribue en aucune façon au développement du feu ou à un incendie complètement développé et n'a aucune influence sur le danger de développement de fumée.

SPÉCIFICATION TECHNIQUE HARMONISÉE : EAD 330087-00-0601	
CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES	PERFORMANCES CONFORMÉMENT À L'ATE -09/0246
Facteur de réduction pour l'exposition au feu $k_{fi}(\theta)$	Per $21^{\circ}\text{C} \leq \theta \leq 271^{\circ}\text{C}$ $k_{fi}(\theta) = \frac{17,563 \cdot e^{-0,01\theta}}{f_{bd,PIR} \cdot 4,3} \leq 1,0$ Per $\theta > 271^{\circ}\text{C}$ $k_{fi}(\theta) = 0$
	
* Valeurs de la tension d'adhésion du projet $f_{bd,fi}$ pour l'exposition au feu	$f_{bd,fi}(\theta) = k_{fi}(\theta) \cdot f_{bd,PIR} \cdot \frac{\gamma_c}{\gamma_{M,fi}}$

LÉGENDE SYMBOLES	
\emptyset	Diamètre nominal barre à haute adhérence
d_0	Diamètre de perçage
l_v	Profondeur d'ancrage effective
a	Entraxe net minimum entre deux barres d'armature rapportées
C_{min}	Enrobage minimum
$l_{b,min}$	Profondeur minimum d'ancrage des barres
$l_{0,min}$	Profondeur minimum de superposition des barres
$l_{b,reqd}$	Longueur d'ancrage de base requise
α_{lb}	Facteur d'amplification
k_b	Facteur d'efficacité de l'adhésion
γ_c	Facteur de sécurité du béton
$\gamma_{M,fi}$	Facteur de sécurité pour des actions exceptionnelles
$f_{bd,PIR}$	Adhérence au projet en cas d'action statique
θ	température
$k_{fi}(\theta)$	Coefficient de réduction pour les actions au feu
$f_{bd,fi}$	Adhérence du projet en cas de résistance au feu

Règlement REACH n°1907/2006

Cher client,


Nous vous informons que notre société, au sein de la chaîne d'approvisionnement du règlement REACH, est considérée comme utilisateur en aval de substances et mélanges.

Concernant le produit défini au point 1, nous vous confirmons qu'il ne contient pas de substances classées comme SVHC selon la liste publiée à l'adresse suivante :

http://echa.europa.eu/chem_data/candidate_list_table_en.asp.

La fiche de sécurité du produit peut être réclamée auprès de notre bureau technique : tek@bossong.com ou bien être téléchargée depuis notre site internet www.bossong.com.

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4. Signé pour le fabricant et en son nom par :

Nom et fonction	Date et lieu de délivrance	Signature
Andrea Taddei Directeur général	Grassobbio (Bg) - Italia 23.05.2019	

Remarque : cette DoP remplace la version précédente datée du 18.02.2014.